

## Florival Opérations de contrôles préventifs le 08/08/2013 par Bernard Erhard



Gendarmerie, ONF, ONCFS, AAPPMA et Brigade verte ont mené en commun une mission de prévention, ici au lac du Ballon. Photo Bernard Erhard

### *Les forces de l'ordre ont sillonné les lacs florivaliens pour rappeler aux personnes en quête de fraîcheur quelques règles de bonne conduite.*

Les panneaux aux abords du lac du Ballon et du lac de la Lauch rappellent aux touristes les nombreux interdits concernant ces lieux, qui sont des réserves d'eau potable. Avec pour objectif de lutter contre les incivilités (baignades, pêche, dépôts d'ordure et feux de camp), la brigade de gendarmerie de Soultz, l'Office national de la chasse et faune sauvage (ONCFS), l'Office national de la forêt (ONF), les brigades vertes et les gardes pêches florivaliens des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA) ont parcouru les berges des deux lacs pour rappeler aux personnes présentes la loi concernant ces milieux aquatiques.

#### **Mise en garde sans pénalisation**

Ils ont parcouru, samedi à deux reprises dans l'après-midi et dans la soirée, les berges des deux lacs à la rencontre des nombreux estivants, pour une simple mise en garde sans pénalisation. Cette opération a été reconduite, hier en soirée. Ils ont pris sur le fait, notamment au lac du Ballon, des baigneurs ou des jeunes ayant allumé un feu. Mais ils ont également rencontré des familles respectueuses de l'environnement, venues simplement pique-niquer au frais, à l'ombre du feuillage.

Samedi après-midi, « les gens ont bien réagi. Ce n'était pas aussi évident en soirée », résume l'adjudant Dominique Arnoux de la brigade de gendarmerie. « Faire de la prévention une priorité est une de nos missions premières. Il faut lutter contre les feux de camps, surtout actuellement en période de sécheresse. Je remercie également les gens d'être compréhensifs et de ramener leurs déchets », insiste pour sa part Yannick Mougin, technicien de l'ONF.

Pour la brigade verte, cette sortie s'apparente presque à son travail quotidien : « La visite en commun de ce jour est plus impressionnante, surtout pour rappeler que la baignade est le non-respect d'un arrêté préfectoral. » Et Jean-Marie Sernet de la police de l'environnement de conclure : « Cette mission interservices est enrichissante. L'information sur le terrain est nécessaire avant, bien sûr, de passer à la phase répressive. »

En effet, tous les services sont unanimes : après la phase préventive, celle de la répression sera appliquée.